

Département  
HAUT-RHIN

## COMMUNE DE BRUEBACH

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE DU 04 DECEMBRE 2025

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Conseillers  
présents  
12 + 1 procuration

Absent excusé et non représenté : /  
Absent : M. Benoît RINGENBACH

A donné procuration : M. Jean-Baptiste IDCZAK à Mme Priscille BAKAJ

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### **6. Personnel communal : Création d'un emploi permanent d'attaché territorial**

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2313-1 et R 2313-3 ;  
Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L 313-1 et suivants et ses articles L 411-1 et suivants ;  
Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, et notamment son article 3 ;  
Vu l'état du personnel de la collectivité territoriale ;  
Vu le modèle de délibération proposé par le Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin ;

Considérant qu'il convient de procéder à la création d'un l'emploi permanent de Secrétaire Général de Mairie relevant du grade d'Attaché Territorial à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures à compter du 10 janvier 2026 ;

Considérant que les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant permettent la création de l'emploi permanent susvisé ;

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- **décide** de créer un emploi permanent de Secrétaire Général de Mairie relevant du grade d'Attaché Territorial, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures, à compter du 10/01/2026,

- **autorise** Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi permanent et de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
- **charge** Monsieur le Maire de procéder à l'actualisation de l'état du personnel,
- **charge** Monsieur le Maire de procéder à la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

BRUEBACH le 05 décembre 2025

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

